Le mot du maire

Sur la page de couverture de notre 10è bulletin communal, vous pouvez découvrir les photos de l'ancien et du nouveau pont de l'Isch. Ces photos se veulent symboliques...

Symbole du temps qui passe... ce vieux pont donnait des signes d'usure. Il a fallu le renforcer ; il a fallu aussi couper quelques marronniers centenaires et malades.

Symbole de l'arche qui relie les villages, les régions, les pays. Que serait Postroff sans ces liens tissés autour de notre village avec :

- Le conseil général de la Moselle qui a départementalisé, puis rénové cette route et son pont ?
- La communauté des communes du pays de Fénétrange dont Postroff fait partie intégrante et dont nous profitons souvent sans vraiment en avoir conscience (gestion saine des ordures ménagères, opération d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, projet concrétisé dès fin 2005, d'une artère fédératrice de fibre optique à très haut débit) ?
- L'amicale des maires du canton au sein de laquelle je vais puiser des forces quand elles viennent à manquer ?
- Les villages de Baerendorf et Wolfskirchen avec lesquels nous partageons nos meilleures tranches de vie ! Communautés vivantes des paroisses catholique et protestante, réseau d'école et de catéchèse, liens personnels privilégiés ?
- Eschwiller, Hirschland et tous ces villages de la vallée de l'Isch dont les points communs sont une même nature, une même culture, un même passé, des projets communs... ?

Que serait Postroff, enfin, sans tous ses nouveaux habitants, d'horizons divers, de culture différente, capables de vivre ensemble fraternellement, dans le respect de chacun ?
Et s'il est de mon devoir de courir, de jour en jour après des subventions qui permettent d'avancer matériellement, sachez que seul compte que nous continuions à vivre ensemble en harmonie.

Merci aux adjoints, et aux conseillers municipaux qui m'épaulent et m'encouragent.
Merci à Messieurs Poirot, Marty et Masseret pour leur soutien et leurs aides financières à nos nombreux projets.

L'année prochaine à pareille époque, Internet devrait entrer dans nos maisons à très haut débit. Ainsi, sera jeté un pont avec la planète entière... mais cela ne nous empêchera pas de discuter avec notre voisin comme cela se fait depuis la nuit des temps.

Que l'année à venir vous soit douce...

Votre maire.
Marie-Claire Steffanus

Les décisions diverses du conseil municipal

projet de lotissement

Madame le maire expose aux membres du conseil la procédure à respecter pour réaliser une extension du lotissement actuel sur la réserve foncière et les invite à une réflexion.
Par ailleurs, le conseil municipal décide de proposer l'achat des parcelles appartenant à Monsieur GANGLOFF Bernard et Madame Marguerite CASALIS au prix 762,25 € l'are.

fixation des subventions aux associations

Le conseil municipal fixe le montant des subventions à allouer aux associations, comme suit :
Association sportive de Postroff : 46 €
Donneurs de sang : 61 €
Sapeurs pompiers : 400 € étant donné que l'assurance et les cotisations sont payés par le corps lui-même.
Ligue contre le cancer : 30 €
Club de gymnastique : 46 €

redevance assainissement

Le Conseil Municipal décide de maintenir la redevance d'assainissement sans l'augmenter pour l'année mais fixe dorénavant la date de paiement de cette redevance au 30 juin 2004 de façon à ce qu'elle se rapproche de la date de relevé des compteurs d'eau.

Immeuble menaçant ruine

Compte tenu de l'état de ruine dans lequel se trouve l'immeuble situé au 28 de la rue principale et pour lequel Madame le maire a pris un arrêté en date du 11 septembre 2003 en vue de l'application de ses pouvoirs de police, elle informe le conseil municipal d'une lettre du Tribunal Administratif de Strasbourg accompagnée d'une réponse de la propriétaire qui déclare ne pas avoir les moyens de procéder à des travaux et désire offrir le bâtiment à la commune.
Le conseil décide de ne pas accepter cette proposition car il juge que la propriétaire n'aurait pas dû procéder à l'enlèvement des tuiles si elle n'était pas en mesure de procéder immédiatement à leur remplacement. Ces travaux ont d'ailleurs été réalisés sans aucune déclaration ni autorisation préalable.

travaux en forêt

Le conseil municipal examine le programme des travaux d'entretien à réaliser en forêt en 2004 présenté par l'ONF et décide de ne pas réaliser de travaux en 2004 compte tenu du faible résultat des ventes.

Eclairage public

Madame le Maire informe les membres du conseil de l'évolution de la consommation d'électricité présentée par EDF et, compte tenu de celle-ci, le conseil décide de ne plus maintenir l'éclairage partiel de nuit.

Compte administratif 2003 Commune, lotissement et service assainissement
Le Conseil Municipal approuve les Comptes Administratifs pour l'exercice 2003

RESULTAT POUR LE BUDGET COMMUNAL :
excédent global de 35.873,98 €
POUR LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT :
excédent global de 20.970,71 €
POUR LE LOTISSEMENT :
déficit global de 4.270,46 €

et approuve le Compte de gestion du Receveur Monsieur Francis MENRATH qui est conforme aux comptes de la commune.

loyers logements communaux

Le conseil municipal décide d'appliquer à compter du 1er avril 2004, l'augmentation de la moyenne de l'indice INSEE du prix de la construction aux loyers des logements communaux (indice 3è trim 2002 = 1158/indice 3è trim 2003 = 1190).
Le résultat de cette application est de 250,66 € /mois pour le logement de l'école et 195,25 €/mois pour le logement de la mairie.

vote des 4 taxes

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux des 4 taxes sans y apporter d'augmentation pour l'année 2004.

7° budget primitif 2004 Commune, lotissement et service assainissement

sont approuvés les budgets suivants :

BUDGET COMMUNAL
dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à ***201.103 €***
dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à ***281.570 €***
BUDGET ASSAINISSEMENT
dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à ***24.139 €***
dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à ***25.449 €***
BUDGET LOTISSEMENT
dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à ***157.743 €***
dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à ***128.014 €***

redevance occupation domaine public EDF
Le conseil municipal fixe la redevance d'occupation du domaine public à verser par EDF à 158,15 € soit la redevance maximale applicable en 2004.

vente de bois en grume
Suite à un appel d'offres pour 7 grumes de bois publié en mairie, le conseil municipal décide de vendre le lot de 1,37 m3 de charme et 1,38 m3 de frêne au prix de 16 € le lot à Monsieur Léon WILHELM.

Monsieur le Receveur Municipal expose la situation financière de la commune par une présentation officielle élaborée dans le cadre de la convention de partenariat.

délégation au Maire pour les achats publics
Afin de lui permettre de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée et qui constituent les marchés passés sans formalités préalables au sens de l'art 11 de la loi n° 2001-1168 du 11/12/2001 dite loi MURCEF délégation est donnée à Madame le Maire et en cas d'absence du Maire, délégation est donnée au premier adjoint Mr BOCH Richard puis, en cas d'absence de celui-ci, au second adjoint Mr WALTER Marc.

mise à jour des tarifs de location (salle polyvalente)
Le conseil municipal approuve les tarifs concernant la location de la salle polyvalente comme suit :
- Le forfait de location de la salle sera libre 1 fois par an et par association de Postroff
- La location pour simple réunion est fixée à 30 euros.
- Salle complète avec mobilier et vaisselle) : 76 €
- Location de la salle pour une simple réunion : 30 €
- Location du mobilier seul, réservé aux habitants de Postroff : 7,62 €
- Location de couvert (pour les habitants de Postroff) : 0,30 € le couvert
- Location de couvert (pour les personnes extérieures) : 0,60 € le couvert
- Remboursement de la casse : selon l'inventaire des accessoires.

vente des derniers terrains au lotissement
Le conseil décide de vendre une parcelle de 14,53 ares au prix de 12.182,93 € TTC à Monsieur et Madame Philippe FIEVET de Postroff.

Monsieur et Madame Leyendecker ayant fait savoir qu'ils ne désiraient plus acheter la parcelle sur laquelle ils avaient mis une option, le conseil municipal décide de la vendre à Monsieur et Madame SITTER de Baccarat au prix de 12.828,55 €.

présentation du rapport annuel 2003 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
Le conseil municipal
- *accepte le rapport annuel 2003,*
- *valide les informations*
- *décide d'en laisser un exemplaire en Mairie à la libre consultation de nos administrés.*

signature d'une convention avec le cadastre
Dans le cadre de l'élaboration de la carte communale de Postroff, Madame le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de signer une convention ayant pour objet de définir :
D'une part, les prestations réciproques fournies par la DGI et par les partenaires associés en vue de la constitution et de la mise à jour du plan cadastral informatisé, qui constitue une des

couches de la banque de données territoriales (BDT) élaborée par les partenaires associés ;
D'autre part, les conditions d'usage et de diffusion des données du plan cadastral informatisé inclus dans la BDT.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer une telle convention et nomme Madame Christine BOOS, secrétaire de mairie en qualité d'interlocuteur privilégié au sein de la commune et qui sera chargée de suivre en liaison avec les services, tous les aspects de la convention.

programme des travaux d'exploitation en forêt

Le conseil municipal compte tenu des perspectives de ventes, des cours du bois et de la faible estimation des bénéfices, décide par 5 voix contre, 3 voix pour et 1 abstention de ne pas réaliser le programme des travaux d'exploitation en forêt. Il sollicite toutefois de la part de l'office national des forêts que ses services lui fournissent des explications plus détaillées quant à l'exploitation projetée (essences et classes des bois à couper...), ceci afin d'être munis de tous les éléments nécessaires à la compréhension du devis et de prendre la meilleure décision. A suivre...

Station d'épuration

Il est urgent de procéder à la vidange du lit de la station d'épuration. L'exploitant agricole qui acceptait jusqu'alors de s'en charger vient de l'informer qu'il n'est plus en mesure de le faire. Une offre de prix a donc été sollicitée auprès de l'entreprise KUGLER de REDING dont le devis s'élève à 378 € par intervention qui serait à répéter 4 fois dans l'année.
Madame le Maire est chargée de demander à tous les autres agriculteurs du village s'ils pourraient se charger, même alternativement, de cette tâche. Celle-ci se propose par ailleurs, de solliciter d'autres offres auprès d'entreprises spécialisées.

examen de l'état prévisionnel des coupes proposé par l'ONF

Madame le Maire communique le détail de l'état prévisionnel des coupes proposé par l'Office National des Forêts. Le conseil municipal maintient sa décision du 15 octobre 2004 mais charge Madame le Maire de vérifier auprès des services de l'ONF afin de s'assurer s'il y a des possibilités de faire des lots de coupe sur pied ou restes de fonds de coupe.

désaffectation du presbytère protestant

VU la délibération en date du 3 octobre 2003 demandant la désaffectation du presbytère et de ses dépendances au Préfet de la Moselle ;
VU les approbations ou visas du consistoire de Sarre-Union, de l'Inspection Ecclésiastique et du Directoire de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine
VU l'arrêté préfectoral n° 04 DRCL-59 en date du 2 juillet 2004 autorisant la désaffectation simple du Presbytère de Postroff et de ses dépendances sis dans cette commune, cadastré sous section 1 n° 128
Considérant que le presbytère ne sera plus affecté à l'usage du service public du culte à compter du 1er décembre 2004
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré
PRONONCE la désaffectation du presbytère protestant,
DIT que la désaffectation prendra effet à compter du 1er décembre 2004

Et, Considérant que ce bien n'a plus à être affecté au domaine public de la commune,
PRONONCE aussi le déclassement du presbytère protestant, et DIT que celui-ci prendra effet à compter du 1er décembre 2004.

Proposition de voeux quant au financement du FNDEA et aux débats du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhin - Meuse

Le conseil municipal est très préoccupé par le nouveau transfert de charge de l'Etat sur les consommateurs (particuliers et entreprises) que le projet de financement du FNDEA et le débats du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhin-Meuse impliquent et exprime son opposition la plus vive.
Les élus appellent à résister devant une logique de transfert de charge qui s'éloigne de plus en plus de la logique, inscrite dans l'esprit de la constitution, de partage des responsabilités entre l'Etat et les collectivités territoriales.
Demande au gouvernement et à l'agence de l'eau de veiller au respect de l'équilibre nécessaire entre la charge relevant des consommateurs et celle relevant de la logique de solidarité et de péréquation nationales.

LES REALISATIONS

La voirie définitive de la rue des alouettes a été réalisée par l'entreprise COLAS EST pour un montant de 29.682,07 € TTC.

La dernière part de la subvention obtenue grâce à Mr WARHOUVER vient d'ailleurs d'être versée, à savoir 13.610,73 €.



La même entreprise a également procédé à la réfection du chemin d'Eschwiller pour la somme de 35.749,10 € TTC. Ces travaux ont d'ailleurs été subventionnés par le conseil général de la Moselle à hauteur de 23.518,22 €.



(vue avant travaux, bien sûr !)

La rue de Fénétrange a été recouverte d'un tapis d'asphalte et le pont a été sécurisé et muni d'un nouveau parapet. Nous devons bien entendu ces travaux au Département de la Moselle qui prennent en charge ces travaux grâce à la départementalisation de cette route.



La seule dépense supportée par la commune est le réhaussement des regards pour un montant HT de 1.400 €.

Et, en bref...
En ce qui concerne les autres investissements :

- achat d'un fax pour la mairie : 185,20 €
- réparation sonnerie des cloches de l'église catholique : 1148,16 €
- curage de fossés : 431,76 €
- réalisation d'un plan topographique de la rue principale : 958,80 €

et les recettes :

- la paroisse catholique a participé au branchement de l'église à la citerne de la mairie à hauteur de 1.506,50 €.

LES TRAVAUX EN COURS

L'élaboration de la carte communale

Le 27 février 2004, le conseil municipal a décidé de procéder à l'élaboration d'une carte communale qui est un document d'urbanisme qui, dès qu'il sera approuvé, réglementera toutes les décisions d'urbanisme prises sur le ban communal. Cette opération bénéficiera d'un subvention du Conseil Général (40% de 7700 €) 3 080 € et d'une subvention de l'Etat par le biais de la Dotation Globale de Décentralisation (20%) 1.540 €. Il restera donc 3080 € à la charge de la commune. C'est le cabinet ECOLOR de FENETRANGE qui établira la carte communale, son offre d'un montant de 5 800 € HT ayant été déclarée la mieux disante.

La numérisation des planches cadastrales sous format EDIGEO DWG et labellisée par la D.G.I. sera confiée à Monsieur LAMBERT J-Georges, Géomètre-Expert Foncier qui travaille en collaboration avec le cabinet ECOLOR. Le coût de cette numérisation est de 1 900 € HT.

L'aménagement de la place de l'église et la mise en peinture de celle-ci

Le conseil municipal approuve l'avant projet relatif au ravalement des façades de l'église protestante présenté par Monsieur NEGRI, Architecte de Sarrebourg et arrêté à 23.584,62 € TTC, honoraires compris.
Un appel d'offres a donné les résultats suivants : sur 9 entreprises ayant sollicité un dossier, 8 ont présenté une offre et c'est l'entreprise SCHAEFFER Roland de Weyer dont le montant HT est de 9.094,10 € qui a été choisie.
Toutefois, ces travaux ne seront finalement entrepris qu'après l'aménagement de la place qui n'a d'ailleurs pu débuter pour l'instant car toutes les subventions n'avaient pas encore été décidées. Cela est chose faite et c'est par courrier du 29 octobre 2004 que nous avons appris que l'Europe allait contribuer à ce projet à hauteur de 40 %. Il était donc nécessaire de patienter.



Les appels d'offres seront publiés au moment ou nous diffusons le présent bulletin et les travaux devraient commencer dès janvier ou février 2005.

Par ailleurs, grâce au soutient de Monsieur le Député Alain MARTY, la mise en peinture de l'église bénéficiera d'un financement exceptionnel de la part du ministère de l'Intérieur à hauteur de 5.000 €.

Bâtiment de la mairie

2è tranche, (ravalement, isolation des combles, réfection toiture)

Le conseil municipal adopte l'avant projet et la consistance des travaux dont le coût total est estimé à 71.512,04 € HT. (85.528,40 € TTC) et qui seront financés par une subvention d'Etat de 35% et par fonds propre de la commune.

Pour ce qui concerne le ravalement des façades 11 entreprises ont été contactées et 5 ont présenté une offre. l'entreprise BLESSING Jean-

Luc de Phalsbourg a été retenue pour un montant HT de 21 171,01 €.

Pour les travaux de maçonnerie diverses, sur 9 entreprises contactées, 5 ont présenté une offre.

Le conseil municipal décide de retenir celle de l'entreprise A.E.V. de Postroff en ce qui concerne les travaux d'isolation dont le montant HT est de 3793,10 € et charge Monsieur Marc WALTER d'entreprendre une négociation avec l'entreprise CREAL, déjà déclarée mieux disante, afin qu'elle revoie le poste « crépi pignon intérieur ».

travaux de toiture à l'église catholique

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'urgence de travaux de réfection à réaliser sur la toiture de l'église catholique.

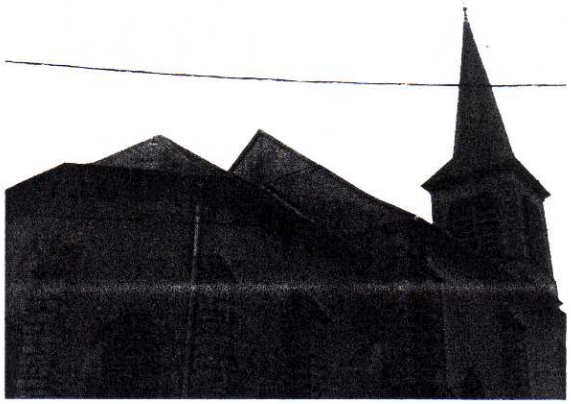

Une consultation d'entreprises a donné les résultats suivants :

Sur 9 entreprises consultées, 4 ont présenté une offre et le conseil municipal a retenu l'entreprise TEMACO de Hirschland pour son devis qui est de 1 258,54€ HT et demande une subvention au conseil général (48%).

LES PROJETS

Un projet de grande envergure... L'aménagement de la place de la mairie et la rue principale



Le 3 septembre 2004, Le Conseil municipal examine le projet établi par le bureau d'études PIAL CONCEPT de Sarre-Union relatif à l'aménagement urbain de la place de la mairie et la rue principale.

Après en avoir délibéré, il décide à l'unanimité d'accepter le projet, dont le devis estimatif s'élève à 199.180 € plus les honoraires de maîtrise d'œuvre de 16.930 € représentant 8,5 % ; de fixer le financement par subvention du Département 37 % et subvention au titre du programme Européen –OBJECTIF 2 2000-2006 LORRAINE Mesure D-7 Action D.7.2 Améliorer l'aspect visuel des villages (40 %).

Il va sans dire que ce projet ne pourra être concrétisé de cette manière qu'en cas d'obtention de ces subventions.

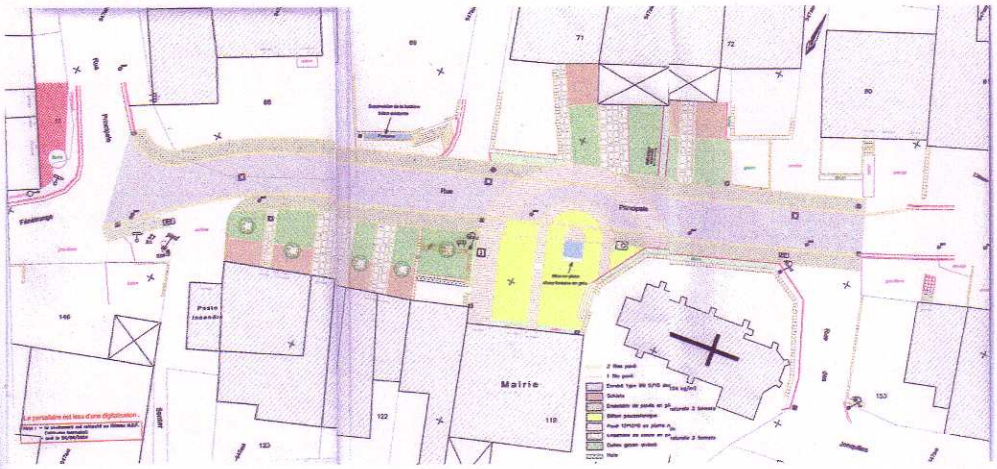

Voici l'étude d'avant projet réalisée par le bureau d'études PIAL CONCEPT de Sarre-Union et qui a été fait l'objet d'une demande de subvention européenne.

La vie au fil des jours...

25 janvier 2004

Célébration œcuménique au temple de Hirschland en présence des pasteurs ERTZ, GANGLOFF, DELORME et des prêtres KAPELANSKI et HOUPERT.
Le fil conducteur de la célébration est : « la Paix ».
Grâce à la liturgie syriaque, grâce aux textes bibliques, l'assemblée recueillie entre en prière ; puis, l'esprit et le cœur apaisés, nous nous retrouvons tous autour du verre de l'amitié à la salle de Hirschland.

18 février

Visite amicale de notre député, le Docteur MARTY, en mairie de Postroff. Tour de table conviviale sur les joies et les soucis du village. Monsieur MARTY sait entendre nos doléances et nous promet une subvention pour la mise en peinture du temple. Chaleureux remerciements du conseil municipal.
Malheureusement, nous oublions de faire la photo qui aurait immortalisé cette rencontre (c'est vrai que Christine, notre secrétaire, est en vacances···)

Mardi gras

Carnaval aux mille couleurs à Postroff. Les 60 élèves du réseau d'écoles Baerendorf/Postroff, les enseignants, le maire et les parents d'élèves sont tous déguisés pour former une cavalcade joyeuse et colorée déambulant à travers les rues du village. Les habitants amusés et admiratifs ouvrent avec bonheur leur porte, distribuant friandises, pièces et billets en guise de remerciements. Le cortège prend fin à la salle de l'école où une montagne de crêpes préparées avec amour par les délégués des parents d'élèves attend les enfants affamés.
Merci à tous les petits ; ils mettent un peu de soleil au cœur de ce si long hiver.


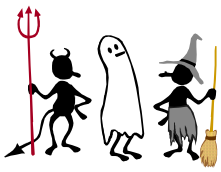


Fin février/début mars

Théâtre à baerendorf « Aloïs wo bisch gewen diese Nacht »
Très belle pièce, jouée avec beaucoup de grâce par les acteurs « de lustige Baere ». Merci d'être, d'année en année, fidèles au rendez-vous.

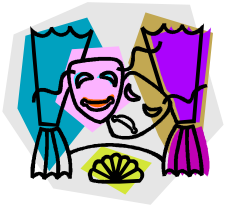

19 mars

Nettoyage de printemps et création d'un verger
Le matin, les élèves de l'école de Postroff et leurs camarades de Baerendorf procèdent au nettoyage de printemps d'une partie du ban communal des deux villages. Malheureusement, ce sont surtout des canettes de bière et des bouteilles qui sont ramassées. Les adultes qui les accompagnent sont gênés de constater que la leçon de civisme vient des enfants.
Est-il logique que les enfants ramassent les canettes des adultes ?
L'après-midi, ils procèdent à la plantation de 28 arbres fruitiers, derrière l'école. Le terrain avait été préparé par les quelques conseillers municipaux auxquels vont nos remerciements les plus sincères.
Enfants, maire, conseillers municipaux et parents d'élèves s'activent avec bonheur à créer ce verger. Dans quelques années, tous récolteront les fruits de leurs efforts.

Fin mars
Livraison complémentaire des arbres fruitiers offerts par le conseil général de la Moselle suite à la tempête du 26 décembre 1999.



63 arbres ont été livrés à Postroff. Espérons qu'ils porteront de beaux fruits que pourront déguster les générations futures.

7 mai
Postroff a le plaisir d'accueillir un spectacle dans le cadre du festival « mon mouton est un lion » intitulé « nos désirs font désordre » par la compagnie « les pêcheurs de rêve ». Malheureusement, un orage fort violent nous oblige tous à nous replier à Niederstinzel, sous le hangar des pompiers. Malgré ce petit dérangement, nous passons tous un très bon moment grâce à un spectacle fort agréable. La collation servie par l'Association Sportive conclut cette soirée conviviale. Merci aux organisateurs de ce festival. La culture peut gagner la campagne. Preuve en est faite à Postroff.

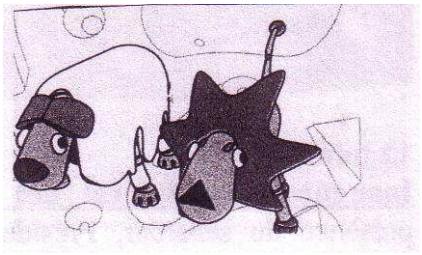

20 mai
Jour de l'ascension. Tournoi de volley à Postroff. Toujours le même entrain, toujours le même esprit sportif. Roulez jeunesse ! Cette année, c'est l'équipe des Sharks qui gagne le challenge Steffanus. Pour conserver la coupe, il leur faudra gagner 3 années consécutives… Bon vent aux gagnants, aux joueurs, aux organisateurs !

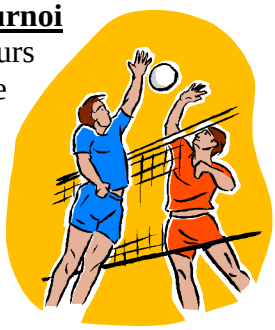

5 juin

L'école est en fête à Postroff cette année, sous 3 grands chapiteaux. Dès l'après-midi, jeux d'adresse pour petits et plus grands ; En fin d'après-midi, les spectacles présentés par les enfants nous ravissent. En soirée, un repas convivial rassemble parents, amis et habitants des deux villages. Bravo aux enfants, aux parents d'élèves, aux instituteurs pour une si belle fête.

6 juin

Course cycliste...

Le championnat d'Alsace organisé cette année par Hirschland, nous fait l'honneur de passer en terre lorraine (la pente de Postroff a désormais réputation interrégionale). Belle ambiance sportive, tout au long de la journée. Thomas Meyer remporte la victoire et nous l'en félicitons !



12 juin

Inauguration du local des pompiers en présence du sénateur, Président du Conseil Général de la Moselle Philippe Leroy, du Colonel Franoz, Directeur du SDIS, du député Alain Marty, du vice-président du conseil général Alfred Porot, des maires du canton et des environs... Belle récompense pour Ernest Holtzscherer et quelques-uns de ses hommes après une année de travail acharné. Cette fête est la sienne, qu'il en soit fier !

Pour 20 ans de service l'adjudant-chef Ernest Holtzscherer, les sapeurs1ère classe Willy Holtzscherer, Roland Oury, Jean-Marc Wilhelm sont récompensés. Félicitations !

22 juin

Culte inaugural des bancs au temple

Jour de fête à la paroisse protestante, après tant d'efforts pour rénover le temple.

Le remplacement des anciens bancs par de flambants neufs, en hêtre clair, est l'occasion de se retrouver très nombreux autour de l'autel. Le pasteur Gangloff ne manque pas d'humour en évoquant le choix d'installer des bancs, plutôt que des chaises. Les chorales de Baerendorf et de Wolfskirchen nous font l'honneur de chanter avec nous et le couper de ruban par l'inspecteur Bonsirven est emprunt d'émotion. A la fin du culte, les participants sont invités au verre de l'amitié.

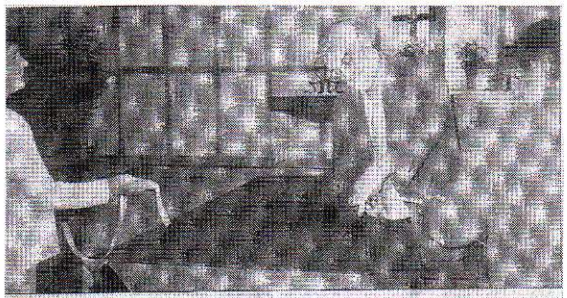

Le couper symbolique du ruban par l'inspecteur Bonsirven.

Laissons les générations à venir se rappeler que le hêtre a poussé en forêt communale, a été arraché à sa terre nourricière lors de la tempête du 26 décembre 1999, pour enfin meubler avec bonheur le temple du village...

Dimanche 11 juillet

Marche populaire de Postroff

Cette fois, c'est la 20ème !

Bien sûr, les membres fondateurs de l'association sportive ont pris quelques rides... mais la nature et les paysages demeurent intacts et préservés ! Puisse l'ASP vivre longtemps encore et permettre à tant de marcheurs, année après année, de découvrir notre belle vallée de l'Isch !

Dimanche 29 août

Fête œcuménique de Postroff

Ambiance chaleureuse et fraternelle sous la tente plantée pour l'occasion dans la cour de l'école.

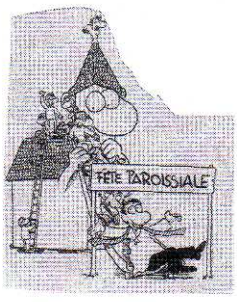

Le pasteur Gangloff préside son dernier culte parmi nous et ses commentaires pertinents de l'épître de Paul ne manquent pas de nous interpeller.

Après la nourriture spirituelle, place à la

nourriture terrestre : café, gâteaux, boissons, pizzas, flams réjouissent le palais.
C'est fête au village et ceux venus nombreux pour nous rejoindre vivront une bien heureuse soirée.

Dimanche 26 septembre
Culte de présentation du Pasteur Stéphane Kakouridis au temple de Wolfskirchen.
C'est dans la joie que les paroisses de Postroff, Wolfskirchen et Bischtroff accueillent leur nouveau et jeune pasteur. « Soyez heureux et restez longtemps parmi nous » luis souhaite Roger Wahl, le Maire de Wolfskirchen, à l'issue du culte.
Postroff, toutes religions confondues, formule les mêmes vœux : « Soyez le bienvenu, Monsieur Kakouridis !

2 octobre
l'association Apost'Roch de Postroff (David Hoffmann) organise une soirée concert à la salle des fêtes de Fénétrange.



Dommage que les habitants du village aient été mal informés ; Ceux qui y étaient ont passé une bien agréable soirée, la musique étant de très bonne qualité et l'ambiance chaleureuse.

16 octobre
La troupe théâtrale de Wolfskirchen, dont quelques acteurs sont issus de Postroff, remonte à nouveau sur scène à Hirschland, pour notre plus grand bonheur. Vingt années de fidélité, vingt années à jouer pour les paroisses et autres œuvres caritatives ! Bravo !

10 novembre
La soirée harengs est reconduite. Les harengs au raifort et aux pommes, délicieux, sont toujours autant appréciés. Merci au chef Gilbert Willig !

QUELQUES CHIFFRES - RECETTES ET DEPENSES COMMUNALES

DEPENSES		RECETTES	
remboursement emprunts (capital)	22 567	excédents de 2003, récup. TVA...	40 701
investissements (bâtiments, voirie, ...)	73 244	subventions diverses	45 164
EAU ECOLE	115	ventes de terrains au lotissement	33 983
ELECTRICTE	1 637	ventes de bois	6 645
achat fioul mairie et école	1 168	chasse	6 037
fournitures d'entretien	37	participation des parents au transp. Scol.	810
fournitures administratives	850	remboursement charges chauffage mairie+église	502
fournitures scolaires	678	redevances diverses	611
fournitures diverses voirie...	809	impôts locaux (4 taxes)	19 822
forêt communale	4 908	dotations de l'état et compensations diverses	47 697
maintenance informatique	574	participation paroisse cath, branchement citerne fioul église	1 507
assurances	1 717	reversement Sapeurs-pompiers (soirée harengs)	525
honoraires divers	3 374	produits des loyers logements communaux + terrains	5 977
fêtes et cérémonies	1 336	location salle	510
transport scolaire	5 290	**TOTAL**	**210 491**
télécommunications et timbres	705		
cotisations diverses	744		
taxes foncières	1 327		
salaires, indemnités et cotis. Sociales	27 475		
sapeurs-pompiers, SDIS...	2 647		
subventions aux autres associations	183		
remboursement emprunts (intérêts)	8 182		
TOTAL	159 566		

5 décembre
Fête des personnes âgées,

Les aînés, hôtes des élus.

Pour la 10ème année consécutive nos « plus de 60 ans » ont répondu à l'invitation de leur maire et du conseil municipal et se sont retrouvés dans la salle de l'école .

Sapin somptueusement orné, tables majestueusement dressées, musique aux accords de noël promettaient un après-midi convivial.

Dans son mot d'accueil Marie-Claire remercia toutes et tous de leur fidélité, principalement Madame FOUS Louise la doyenne.
Elle eut une pensée pour les absents pour raison de santé et une minute de silence fut respectée pour ceux qui nous ont quittés.

Egalement fidèle au rendez-vous, l'ensemble vocal de BAERENDORF, sous la direction de Régine HELWIG, interpréta avec talent son répertoire de noël .

Comme à l'accoutumée les enfants des écoles du regroupement pédagogique BAERENDORF /POSTROFF sous la houlette de leurs enseignants présentèrent leurs danses, chants et saynètes à nos hôtes ravis.

Après la visite du conseiller général pour présenter ses vœux, la traditionnelle bûche de noël fut partagée dans la joie et la bonne humeur.

L'après-midi fut clos par une prière commune récitée par l'abbé Marc KAPELANSKI et le pasteur Stéphane Kakouridis.

Rendez-vous est fixé à l'année prochaine .

Enfants et aînés à la fête



Jeunes et aînés réunis avec les élus sous le sapin de Noël.

Carnaval aux mille couleurs



Cette année, carnaval a été fêté à Postroff à quelques heures des vacances d'hiver, semaine des quatre jours oblige. Les soixante élèves du réseau d'écoles, les enseignants, Madame le Maire et les parents d'élèves étaient tous déguisés pour former une cavalcade joyeuse et colorée déambulant dans les rues du village. Et ce sont des habitants amusés et admiratifs qui leur ont ouvert la porte, distribuant friandises, pièces et billets pour les remercier.

Le cortège a pris fin dans la salle de jeux où les attendait une montagne de crêpes confectionnée par les parents d'élèves. C'était vraiment un beau carnaval.

Un grand merci aux habitants de Postroff qui se sont montrés très généreux.



Tous les après-midis, Sandrine Klein qui est aide-maternelle à Baerendorf vient durant plus d'une heure trente nous aider à faire du bricolage dans la grande salle. Grâce à elle, nous pouvons réaliser de belles choses.....

La création du verger de l'école

Des adultes prêts à soutenir le projet des enfants. Nous leur disons merci.





Quand la maîtresse nous a montré le terrain qui était autrefois le jardin du maître, tout le monde était d'accord pour planter des arbres. Certains voulaient même mettre des bananiers.
Mais, il fallait d'abord enlever les gros cailloux, les vieilles branches et la vilaine herbe. Ce sont les adultes qui ont nettoyé le terrain, retourné la terre, fait les trous et aligné les tuteurs.



Le 19 mars, après le nettoyage de printemps et le pique-nique pris dans la salle avec les élèves du maître, chacun a planté son arbre. Nous avons planté des pommiers, des poiriers, des cerisiers, des néfliers, un pêcher, un abricotier, des noisetiers et un amandier. Tout le monde était content et il fallait faire attention de ne pas prendre un coup de pioche ou de bêche du copain. Après la plantation, Madame le Maire nous a offert un bon goûter.
Ce verger a pu se faire grâce à l'Inspection Académique et au Conseil Général.



Comme chaque année, nous avons participé à l'opération « pièces jaunes » pour les enfants qui doivent rester à l'hôpital.



Nettoyage de printemps



Une fois de plus, tous les élèves du réseau d'écoles, du plus petit au plus grand, ont procédé au nettoyage de printemps d'une partie du ban communal des 2 villages. Ils ont ramassé ce que des adultes indélicats se permettent de jeter dans la nature.
Dans leur démarche, ils étaient accompagnés par Madame le Maire, des parents d'élèves et des enseignants. Un grand merci aux élèves pour leur action écocitoyenne !
Mais ce serait si bien si cette opération devenait inutile.....



En 2004, la fête scolaire du réseau d'écoles a eu lieu à Postroff sous trois grands chapiteaux.

Vers quinze heures, débuta la kermesse où les enfants purent s'exercer à une vingtaine de jeux d'adresse et d'agilité. En soirée, un repas convivial rassembla les enfants, les parents, les amis et de nombreux habitants des deux villages. Les enfants purent y montrer leur talent lors d'un sympathique spectacle composé de danses et d'évolutions gymniques.

Encore une fête très réussie grâce à l'investissement de tous ceux qui l'ont préparée.





Inauguration du local des sapeurs-pompiers

Le 12 juin 2004





SAPEURS-POMPIERS de

POSTROFF

L'année 2004 a été marquée par l'inauguration de notre local de pompiers. Le 12 juin 2004, en présence de nombreuses personnalités, de sapeurs pompiers locaux et des villages environnants, des habitants de notre village, M. Philippe LEROY inaugure la caserne des pompiers.

Je profite de cette page pour re-exprimer mes remerciements aux bénévoles, aux sapeurs et tout particulièrement à la commune pour l'organisation et le bon déroulement de cette journée. Qu'elle soit le symbole de la continuité de notre CIS.

Merci à M. Richard BOCH pour la restauration du vieux dévidoir mis en valeur devant le local des pompiers, ainsi qu'à la Sté AEV pour le fleurissement.

Au nom des Sapeurs-Pompiers de Postroff, merci pour votre bon accueil lors de la vente des calendriers et bons vœux pour l'année 2005.

Le Chef de Corps
Ernest HOLTZSCHERER










SAPEURS - POMPIERS



ASSOCIATION SPORTIVE POSTROFF

L'année 2004 a démarrée avec le renouvellement du comité, Auguste démissionnant du poste de président mais restant membre actif du club. Le comité le remercie pour sa sérieuse implication pendant toutes ces années. Roland est élu président à l'unanimité et nous lui souhaitons autant de réussite que son prédécesseur.

Comme tous les ans la marche aux pois nous a emmené sur un circuit de 10km plus ou moins humide et salissant mais comme on dit après l'effort le réconfort.

En remplacement d'un pique nique, nous sommes allé nous asseoir à la table du moulin de Viller à Harskirchen, c'est dans un cadre chaleureux que nous avons dégusté pizzas et flamms de qualité.

Le 7 mai l'ASP a organisé une étape du spectacle « Mon mouton est un lion » à la salle de l'école. mais un ciel capricieux nous a contraint de déménager à Niederstinzel. Malgré des circonstances indépendantes de notre volonté, la soirée fut positive : nous étions au sec et la troupe fut très contente de l'affluence qui n'avait rien à envier à des villes beaucoup plus grandes.

Jeudi de l'Ascension, à nouveau sous une météo généreuse, le 7ème tournoi, toujours aussi populaire et bon enfant a vu les 16 équipes se disputer le 2ème challenge Steffanus. L'équipe des Sharks ayant fait le 1er pas pour sa possession après une finale pleine de suspense.

Le 11 juillet, 20ème marche populaire à Postroff. 673 marcheurs cette année qui nous amène à une moyenne de 500 marcheurs, 10000 marcheurs en 20 ans sont venus parcourir et suer dans notre belle campagne sur tous les chemins qui ont été pris en long en large et en travers. Voilà de quoi remotiver les troupes, faisant oublier un instant les fuites d'eau de nos installations et la grosse averse qui a accueillit le bus des belges de Thuin. Cette bonne et épuisante journée fut l'occasion de nous retrouver et de nous amuser au dîner dansant du groupe folklorique de Drulingen autour d'une bonne choucroute.

Pour l'A.S.P.
OURY Fabien

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLE

FENETRANGE – NIEDERSTINZEL – POSTROFF

Bilan des activités :

En 2004, l'association a permis de collecter 180 dons et 18 premiers dons.

FENETRANGE : 09/01/04, 61 donneurs étaient présents
12 Fénétrange, 12 Niederstinzel, 13 Postroff, 9 Wolfskirchen, 6 Diedendorf et 9 d'autres villages.

POSTROFF: 28/05/04, 59 donneurs
10 Fénétrange, 11 Niederstinzel, 19 Postroff, 10 Wolfskirchen et 9 d'autres villages.

NIEDERSTINZEL: 22/10/04, 60 donneurs
9 Fénétrange, 21 Niederstinzel, 9 Postroff, 13 Wolskirchen, 3 Diedendorf et 5 d'autres villages.

L'association remercie tous les habitants pour leurs générosités lors de la vente des calendriers, remercie les communes pour l'attribution d'une subvention et la mise a disposition des locaux pour les collectes de sang.

Sans donneur, pas de sang, pas de vie.

Votre geste va d'un cœur à un autre cœur et il faut encourager les jeunes à entreprendre cette action.

Pour le corps de l'homme, de la femme et de l'enfant
Que la maladie mine désespérément
La transfusion sanguine reste l'ultime médicament.

SANG DONNE = VIE SAUVEE

Collecte 2005 :
Fénétrange : 07/01/05
Postroff : 27/05 /05
Niederstinzel : 28/10/05



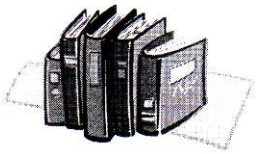

Etat civil

Naissances

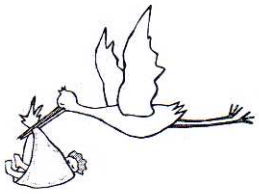

Angélique Anne Claude BRUA, née à Sarrebourg le 2 avril 2004, fille de Claude BRUA et de Anne KURTZ (25 rue principale)

Thomas René WALTER né à Sarrebourg le 11 juin 2004, fils de Marc WALTER et Carole BOHN (1 rue des jonquilles)

Muriel DIENER, née à Saarbrücken – Dudweiler le 13 mai 2004, fille de Bernard DIENER et de Nathalie PAWLOWSKI (23 rue principale)

Mathilde Rachel HOFFMANN née à Sarrebourg le 6 juillet 2004, fille de David HOFFMANN et Catherine MUCK (22 rue principale)

Nous félicitons les heureux parents et souhaitons à ces nouveaux nés de parcourir un chemin aussi long que bienheureux au sein de notre village.

Décès



Nous avons appris avec beaucoup de tristesse la disparition de

Maria LORENZINI, épouse WILLIG, décédée à Sarrebourg le 7 mai 2004 à l'âge de 80 ans

Eugénie WILHELM, veuve WILHELM, décédée à Postroff le 23 juillet 2004 à l'âge de 80 ans

Elsa WOKAL, veuve HAMMES, décédée à Harskirchen le 11 novembre 2004 à l'âge de 78 ans

Charles WILHELM, décédé à Postroff le 20 novembre 2004 à l'âge de 76 ans

Joyeux Anniversaire à nos aînés

Mme. FOUS Louise née en 1911
Mme. WALTER Caroline née en 1915
Mme. WISROCK Pauline née en 1916
Mme. GANGLOFF Amélie née en 1919
Mme. BREHM Caroline née en 1920
Mme. LEHE Marie née en 1920
M. ROTH Arthur né en 1920
Mme. ROTH Ernestine née en 1921
Mme. MAURER Frida née en 1922
Mme. WILHELM Cécile née en 1923
Mme. WIES Irma née en 1923
M. QUIRIN Emile né en 1924



INFOS - EN BREF - INFOS - EN BREF - INFOS - EN BREF

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

L'inscription sur la liste électorale de la commune peut être faite jusqu'au dernier jour de l'année ! après le 31 décembre 2004, il sera trop tard. Invitation aux nouveaux habitants.
Une dernière permanence aura d'ailleurs lieu à la mairie **ce mardi 28 décembre de 20 h 30 à 21 h 30** afin de recevoir les retardataires… Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office.

A PROPOS DE RECYCLAGE

Opération de collecte de piles

Un petit conteneur destiné à la récupération des piles usagées est entreposé dans la salle d'attente de la mairie. Elles seront ensuite acheminées vers la déchetterie de la communauté des communes. Les piles contiennent des métaux lourds, toxiques pour l'homme et son environnement. NE LES JETEZ PLUS DANS VOTRE POUBELLE !

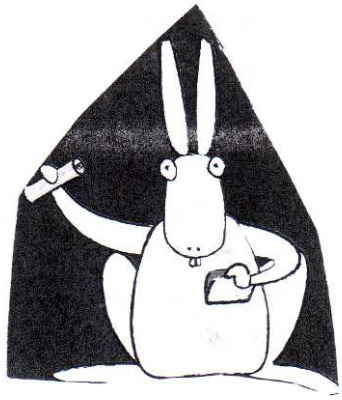

Opération de collecte de bouchons en liège

Le Foyer « Les myosotis » de Sarrebourg se propose de collecter les bouchons en liège pour les faire traiter et réemployer dans l'industrie. On en fait notamment des plaques d'isolation phonique et thermique. La mairie se propose de collecter ces bouchons ou alors il est possible de les déposer au Foyer les Myosotis à Sarrebourg (tél. : 03 87 03 62 63).

Devant la recrudescence de la distribution des publicités dans nos boîtes aux lettres, une opération permettant aux personnes ne souhaitant plus en recevoir a été initiée par le Ministère de l'écologie et du développement durable. Ainsi, des autocollants sont disponibles en mairie sur simple demande.



Conciliateur de Justice

Le Tribunal d'Instance de Sarrebourg nous informe des nouvelles coordonnées de **Monsieur Gérard HORN, Conciliateur de Justice pour les cantons de Phalsbourg & Fénétrange**, à savoir :
Permanences : n°17 rue du commandant Taillant (« ancienne caserne »)
Bureau n°7 57370 Phalsbourg
Jours et horaires : tous jeudis de 9 h à 12 h sur rendez-vous
Consultation et parking : gratuits
Téléphone : 03 87 24 40 00 **fax** : 03 87 24 10 00
Courrier : envoyer à son nom, à la Mairie de Phalsbourg

Les conciliateurs ont pour mission de régler, *à l'amiable*, les différents portant sur les conflits des particuliers entre eux ou avec les entreprises, ou artisans (ou l'inverse) ; ces litiges concernent souvent les troubles du voisinage, les dettes impayées, les malfaçons, la mitoyenneté, l'implantation des arbres, les vues et jours, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs (baux d'habitation et autres…) ou de copropriété, les affaires familiales (sauf celles concernant l'état des personnes ou le droit familial, les divorces, séparations de corps,…).

BRIOCHES DE L'AMITIE

L'association des Amis et des Parents d'Enfants Inadaptés de la Région de Sarrebourg remercie vivement pour la coquette somme de 335 € collectée par la vente de 70 brioches soit une moyenne de 4,78 € (et une augmentation de 0,80 € par brioche par rapport à 2003).
Merci à Aline et Vincent Wilhelm pour la vente de ces brioches.

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Coût des fleurs : 124,45 €
Merci à tous les bénévoles qui jour après jour, prennent soin de nos fleurs. Merci à tous ceux qui entretiennent notre village en balayant devant leur maison. La propreté contribue à l'embellissement du village.
Merci à l'entreprise AEV de Postroff qui, pour la seconde année consécutive nous offre les sapins de Noël qui illuminent notre village.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FENETRANGE

Notre bulletin communal est accompagné de celui de la Communauté des communes du Pays de Fénétrange, dont nous faisons partie.
Lisez-le attentivement… il répond à bien des questions que nous nous posons sur le traitement des ordures ménagères et son coût !

CLUB DE GYMNASTIQUE

Pour la 3è année consécutive, nous nous retrouvons les vendredis soirs avec notre animatrice Michèle Erker qui nous fait partager sa passion du sport.
C'est toujours dans une ambiance joyeuse et détendue que nous apprécions la variété de ses cours : stretching, aérobic ou step (d'ailleurs fabriqués par Laurent Janus) mais aussi (quel bonheur parfois !!!) cours de relaxation. Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à nous rejoindre à la salle de l'école de Postroff à 20 h 15.



(Quelques membres du club de gymnastique, lors de l'assemblée générale à Fénétrange, sous la présidence d'Astride Vetter)



JOYEUX NOËL,

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Vous souhaitent

Le personnel communal
Les conseillers municipaux
Les adjoints
Le maire

